

[Text]

An hon. Member: We will proceed any way he wants to.

The Chairman: Gentlemen, please let us have order. Mr. Hogarth, do you wish to say something?

Mr. Hogarth: With the greatest respect to the hon. member, Mr. Nielsen made it very abundantly clear in the House of Commons that he was not concerned with pursuing his investigation. He stated: I do not accept the Prime Minister's assurance that these practices are not being followed, because my source is much too highly placed to be wrong.

Now surely common sense dictates that the man to give us the information is Mr. Nielsen and that his investigation at that time was complete and he knew exactly what he was talking about. He was crying to the government to look into this matter and the government did look into it. Then Mr. Pringle brought his motion and it was referred to this Committee. So that is precisely the suggestion that this Committee should be pursuing, not going on the fishing expedition suggested, that of waiting for further investigation by Mr. Nielsen, which has never been requested.

Mr. Aiken: I agree. I am merely saying that the procedure was adopted to bring the matter before this Committee, not on Mr. Nielsen's motion, but on someone else's, and I do not think we should be crying about the situation.

The Chairman: Yes, Mr. La Salle.

M. La Salle: Monsieur le président, je trouve que c'est une question qui est sérieuse. Maintenant, je pense que les gens qui font partie de ce Comité sont aussi sérieux. Et pour être sérieux, je crois que les accusations qui ont été portées, comme les tables d'écoute qui étaient installées et tous les problèmes qui ont été soulevés en Chambre, méritent d'être défendues, surtout par celui qui a fait ces allégations. A partir de là, je crois bien que le Comité perd absolument son temps à siéger comme il le fait ce matin, en essayant de deviner ce que pensait M. Nielsen.

• 1035

Personnellement, je pense que si nous sommes sérieux, nous ne pouvons sûrement pas continuer à discuter de ces points-là sans que M. Nielsen lui-même vienne nous donner les renseignements qu'il a, parce qu'il semble être le seul à en avoir de véritables. S'il était sérieux lorsqu'il a dit ces choses-là, qu'il soit aussi sérieux et qu'il vienne nous le dire ici; à partir de là, je pense que le comité directeur devrait simplement attendre que M. Nielsen fasse savoir qu'il est intéressé à venir témoigner devant le Comité; je ne crois pas que le Comité devrait aller plus loin en attendant M. Nielsen. Alors, s'il veut que cette situation soit clarifiée, qu'il nous prouve sa bonne foi en venant témoigner. Après, nous pourrions peut-être aller travailler ailleurs dans des comités qui sont aussi importants que celui-ci. Dans les circonstances, je proposerais que nous demandions au comité directeur d'attendre la réponse de M. Nielsen. Le Comité siégera quand M. Nielsen sera décidé à venir

[Interpretation]

Une voix: Nous procéderons comme il le voudra.

Le président: Messieurs, à l'ordre. Monsieur Hogarth, avez-vous quelque chose à nous dire?

M. Hogarth: En toute déférence à l'égard de M. Nielsen, il a dit très clairement en Chambre qu'il ne tenait pas à poursuivre son enquête. Il a déclaré: «Je n'accepte pas l'affirmation du premier ministre selon laquelle ces pratiques n'ont pas cours, car ma source d'information est trop haut placée pour pouvoir se tromper.»

Nous devons reconnaître en toute logique que l'homme qui doit nous fournir les renseignements est M. Nielsen, que son enquête était à ce moment-là complète et qu'il savait exactement de quoi il parlait. Il a harcelé le gouvernement pour qu'il enquête en cette affaire et le gouvernement l'a fait. Puis M. Pringle a proposé une motion qui a été renvoyée devant notre comité. Le Comité doit donc donner suite à cette motion et ne pas s'égarer dans des voies sans issue et attendre que M. Nielsen poursuive son enquête ce qui n'a jamais été exigé.

M. Aiken: Je suis du même avis. Je dis simplement que cette procédure a été adoptée afin de soumettre la question au Comité et non sur une motion de M. Nielsen mais sur une motion présentée par un autre député et je ne crois pas que nous devons nous lamenter sur la situation.

Le président: Oui, monsieur La Salle.

Mr. La Salle: Mr. Chairman, I feel this is a very serious question. Now, I feel that members of this Committee are also quite serious. And to be serious, I feel that allegations made concerning wiretapping and all other related questions raised in the House of Commons must be substantiated, especially by the member who made the allegations. From that moment on, I feel that the Committee is wasting its time by having a hearing this morning and trying to guess what went on in Mr. Nielsen's mind.

Personally, I think that if we are serious about this, we cannot go on discussing the matter without Mr. Nielsen himself giving us his informations for he seems to be the only one who knows the truth. If he was in earnest about the things he said, he must be sensible and come and state the facts to us; from then on, the steering committee should simply wait until Mr. Nielsen makes it known that he is interested in appearing before the Committee; I feel the Committee has nothing else to do until Mr. Nielsen shows up. Then, if he wishes to clarify the situation, let him prove his good faith by appearing before the Committee. We could then attend other important committee hearings. In these circumstances, I suggest that we ask the steering committee to wait until Mr. Nielsen has given his answer. The Committee could call a hearing when Mr. Nielsen is ready to substantiate his allegations. In the meantime, I do not see how we can pursue it any further.